



ONZIÈME ANNÉE, VOLUME XXI, No 9.

Samedi 4 Mars 1893.

La
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.

ARBOUR & LAPELLE, imprimeurs, 191 et 193, rue St-Urbain.

CAFE ET EPICES

MARROTTE, LeBLANC & Cie

Importent leurs CAFES et EPICES directement du pays de production, et en font une spécialité.

Les MESSIEURS du CLERGÉ et les COMMUNAUTES RELIGIEUSES trouveront de grands avantages en s'adressant directement à la maison.

MARROTTE LEBLANC & CIE

573 RUE ST-PAUL - MONTREAL

"The True Witness"

AND CATHOLIC CHRONICLE

ORGANE DES IRLANDAIS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

FONDE PAR FEU G. E. CLARKE

D. M. QUINN, propriétaire. | J. K. Foran, rédacteur.

Prix de l'abonnement :

Pour la ville \$1.50. | Pour la campagne et les États-Unis \$1.00.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Telephone 1399.

Spécialité, embaumer.

NOUVELLE PUBLICATION I

"LA QUESTION OUVRIERE"

Explication de l'Encyclique de Léon XIII sur la même question

PAR UN PERE CAPUCIN D'OTTAWA

A vendre chez tous les Libraires

Dépot principal : INSTITUTION des SOURDS-MUETS, Mile-End, P. Q., près Montréal

PRIX :

L'OUVRAGE SEUL, 250 pages

25 Cents

Contenant l'Encyclique en supplément, 330 pages

30 "

AUX MESSIEURS DU CLERCÉ

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de *Sicile et d'Espagne*, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

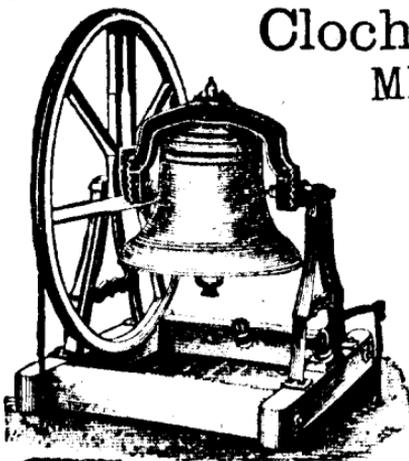
ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires,

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.



Cloches Pour Eglises

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

TEMPLE BUILDING

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches

délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateaux à vapeur le plus près

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,

Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal

PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

VIN DE MESSE

Fabriqué par les RR. PP. Trappistes d'Oka.

Les RR. PP. Trappistes d'Oka ont déposé chez

M. ALBERT GAUTHIER, 1677 rue Notre-Dame,

leur vin de messe. M. Gauthier en est le seul dépositaire.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

MARDI	7	MARS	— Collège Ste-Thérèse.
JEUDI	9	"	— St-Damien.
SAMEDI	11	"	— L'Épiphanie.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	5	MARS	— 3me du Carême, sem.
LUNDI	6	"	— De la Férie.
MARDI	7	"	— S. Thomas d'Aquin, C. D., d.
MERCREDI	8	"	— S. Jean de Dieu, C., doub.
JEUDI	9	"	— Ste Françoise, Veuve, d.
VEN REDI	10	"	— SS. Cinq Plaies, d. m.
SAMEDI	11	"	— De la Férie.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 5. — Annonce de la solennité de St-Joseph.

Cathedrale — Dimanche 5. Confirmation à 7½h A. M.

Mardi 7. — Fête de S. Thomas d'Aquin ; à 8h messe pour les enfants des écoles.

Dimanche 5. — Solennité du Titulaire de St-Gunégon le. Solennité de S. Thomas d'Aquin pour les maisons d'éducation.

Les paroisses de St-Gabriel à Montréal et à Brandon feront la solennité de Saint Joseph, le Dimanche 5 mars.

Dimanche 12. — Solennité des Titulaires de St-Gabriel à Montréal et à Brandon, de St-Joseph à Montréal, Chambly, Rivière des Prairies et Lanoraie.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteurs : { M. le chanoine P. N. Bruchési.
M. le chanoine A. Archambeault.

Administrateur : M. le chanoine W. G. Martin, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

ARGENT A PRETER

AUX FABRIQUES

La Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal offre à prêter aux Fabriques \$25,000.00 en sommes de \$1,000.00 ou plus.

Termes très faciles.

(PAR ORDRE), J. G. W. MCGOWN,

Secrétaire.

Boîte 1907, Montréal.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

11^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 4 MARS 1893. Vol. XXI, No 9

SOMMAIRE :

I Troisième dimanche du Carême. — II Le mois de saint Joseph. — III Questions relatives à la Communion Pascale. — IV Un conte moral. — V Les sociétés de secours mutuels. — VI L'apostolat en 1892. — VII La neige. — VIII La communauté du Bon Pasteur. — IX Echos du jubilé épiscopal de Léon XIII. — X Chronique. — XI Aux Prières.

TROISIÈME SEMAINE DU CAREME

Jésus guérit la belle-mère de saint Pierre. (S. Luc, XXXVIII.)

I. L'Évangile nous rapporte que cette femme ne se vit pas plus tôt guérie qu'elle se leva pour servir le Seigneur. C'est en cela qu'elle nous donne un édifiant exemple. Quand Jésus daigne venir à nous, et qu'un souffle de sa bouche fait tressaillir notre âme ; quand une secousse heureuse nous élève au-dessus de la terre et illumine notre conscience, ne tardons point de tourner vers le Seigneur les efforts de notre volonté. Les grâces qui descendent du ciel doivent remonter au ciel par des actions de grâces. Rien n'est d'ailleurs plus capable de nous attirer les faveurs divines que la gratitude avec laquelle nous les recevons.

Quoi de plus digne et de plus juste que de consacrer notre vie entière à Celui qui nous l'a donnée ?

II. Nous lisons que le Seigneur, après avoir guéri la belle-mère de saint Pierre, imposa ses mains à une foule d'autres malades qui se pressaient autour de lui ; car il guérissait toute espèce d'infirmités et ne refusait son assistance à personne. Cette abondante manifestation de la charité divine nous donne un spectacle plein d'enseignements.

Implorons pour nous-mêmes le secours de notre céleste Médic

cin, et disons avec David : Seigneur, guérissez-moi, et je serai guéri ! Mais cela ne suffit pas. Il faut prier aussi pour les autres et demander leur guérison. De tous les parfums qui s'élèvent vers le ciel, le plus pénétrant et le plus précieux, c'est le baume de la charité.

LE MOIS DE SAINT JOSEPH

Le mois de saint Joseph est commencé depuis quelques jours. Consacré au grand saint que le pape Pie IX a solennellement proclamé en décembre 1870 *Patron de l'Eglise universelle*, c'est un mois qui doit être employé à des prières ferventes. Il coïncide avec les jours de pénitence du carême, où l'âme du chrétien se prépare à la célébration de la fête de Pâques.

Mgr Pie, le vaillant évêque de Poitiers, a fait ressortir avec beaucoup de force les raisons de notre confiance en St Joseph et à propos de ce titre si glorieux de Patron de l'Eglise universelle donné au chef de la Ste-Famille, il fait les considérations suivantes que nous recommandons à nos lecteurs.

« En d'autres temps, les habiles de ce monde auraient souri peut-être d'un acte à leurs yeux si disproportionné avec les effets que l'Eglise en attend : nous voulons espérer qu'ils ont présentement trop de motifs de douter de leur propre habileté pour ne pas respecter au moins ce qu'il ne leur est pas donné de comprendre. Quant à nous, qui vivons d'une vie dont les principes sont inconnus aux sages de la terre, nous avons foi au succès de ce qui répond à une si longue et si légitime aspiration des âmes placées sous l'action féconde et vivifiante de la grâce. Nous savons que Nazareth fut le berceau et le germe de l'Eglise, et nous croyons que celui qui eut charge de subvenir à toutes les nécessités de cette maison divine, est demeuré l'intendant même temporel de la grande famille chrétienne. Si nous ne l'avions pas su jusqu'ici, la voix révéralée du vicaire du Christ vient de nous l'apprendre : « De même que Dieu avait établi chef de toute la terre d'Egypte, Joseph, fils du patriarche Jacob, afin qu'il tint en réserve le froment pour le peuple, de même aussi lorsque, la plénitude des temps étant proche, il allait envoyer sur la terre son Fils unique, le Sauveur du monde, il choisit un autre Joseph dont le premier avait été la figure. Il le fit seigneur et prince de sa maison et de ses biens, et le choisit pour gardien de ses princi-

paux trésors. » La maison du Christ, c'est éminemment la résidence de son représentant ici bas. Les possessions terrestres du Christ, ce sont surtout les territoires chargés de protéger le libre exercice de la puissance spirituelle de l'Eglise. Là sont en dépôt les principaux trésors de la vérité et de la grâce. Nul doute donc que le céleste *Patron de l'Eglise universelle*, acclamé et honoré avec un surcroît de confiance et de vénération, ne procure la délivrance après laquelle soupire le monde entier. »

QUESTIONS RELATIVES A LA COMMUNION PASCALE

1^o L'obligation de faire la communion pascale dans l'église de sa paroisse est-elle grave ?

Rép. — Oui, à moins qu'on ait de l'évêque, du vicaire-général ou de son propre curé la permission expresse, tacite ou du moins présumée d'une manière certaine, de la faire ailleurs.

2^o Celui qui communie dans l'église cathédrale et de la main de l'évêque, satisfait-il à ce précepte ?

Rép. — Non, à moins qu'un usage communément établi ne fasse présumer le consentement de l'évêque.

3^o Un prêtre satisfait-il à ce précepte partout où il célèbre ?

Rép. — Oui, mais il en serait autrement s'il ne faisait que communier.

4^o Où doivent communier les étrangers et les vagabonds ?

Rép. — Ils peuvent communier partout où ils se trouvent.

5^o Où doivent communier ceux qui ont à la fois un domicile et un quasi-domicile ?

Rép. — S'ils ne communient pas dans la paroisse du domicile, ils peuvent et doivent le faire dans celle de leur quasi-domicile.

6^o Les religieux peuvent-ils donner la communion pascale à leurs domestiques ?

Rép. — Les réguliers peuvent donner la communion pascale à tous ceux qui vivent dans le cloître du monastère, mais non aux domestiques qui vivraient au dehors. — Quant aux congrégations à vœux simples, elles ne jouissent pas de ce privilège, à moins qu'elles ne l'aient obtenu spécialement du Saint-Siège.

7^o Celui qui, ayant fait dans sa paroisse une communion sacri-

lège, communie de nouveau pour satisfaire au précepte, est-il tenu de le faire dans l'église de sa paroisse ?

Rép. — Non.

8° Celui qui, ne pouvant communier dans sa paroisse, communique dans une autre église de son choix, est-il tenu ensuite de communier dans sa paroisse ?

Rép. — Les uns l'affirment communément, à moins toutefois qu'il n'ait eu la permission présumée de l'évêque ou de son curé, (ce qui arrive d'ordinaire) D'autres soutiennent que dans tous les cas il est libre de cette obligation.

UN CONTE MORAL

C'est un conte écrit par M. François Coppée de l'Académie Française, dans un journal de Paris.

« M. Grandcadet, député, regagne sa lointaine circonscription, pour passer les vacances du nouvel an.

M. Grandcadet a été très secoué par les derniers évènements, et la sombre inquiétude habite dans son âme.

Son nom n'a pas encore été prononcé. Bon. Il n'a rien écrit, rien signé. A merveille. Mais qui peut répondre, par le temps qui court, qu'on ne trouvera pas, un de ces quatre matins, sur son compte, un papier compromettant ? Car enfin, tout de même, il a touché son petit pot-de-vin, l'honorable, comme les camarades, et il n'a pas cru mal agir. Voyons, je vous en fais juge. Il n'avait pas d'opinion sur le dernier appel des fonds ; il hésitait. Un homme considérable, un riche banquier, qu'il rencontrait dans son milieu politique, avec qui il était dans les meilleurs rapports, — presque un ami, — lui ouvre les yeux, lui fait comprendre combien il est opportun, que dis-je ? patriotique de voter dans un sens favorable à l'émission. Ce monsieur, qui sait vivre, qui est un parfait gentleman, lui propose — oh ! dans les termes les plus délicats — de l'associer aux opérations financières qui se préparent, tout naturellement, autour de cette grosse affaire, et lui assure, lui paie d'avance, — pour calmer ses scrupules, — un gain, mon Dieu, pas énorme, une misérable pièce de 25,000 francs.

M. Grandcadet, durant tout son voyage, est hanté de cauchemars affreux. Il arrive enfin dans sa petite ville.

Dès qu'il fut chez lui, sa servante Thérésine, qu'il avait

prévenue, lui servit du café au lait ; et tandis qu'il le savourait voluptueusement :

Monsieur Grandcadet, lui dit la jeune paysanne d'un air gêné, j'ai un chose ennuyeuse à vous avouer.

— Et quoi donc, ma fille ?

— D'abord... c'est que je vais me marier.

— Avec Pierre, le bourrelier d'en face !... Voilà deux ans que c'est convenu... Je le savais bien... C'est toujours pour la semaine prochaine ?

— Oui... Mais voilà... C'est que pour me marier j'ai dû alier à confesse .. et dire à M. le curé un tort que je vous ai fait...

— Du tort ?... A moi ?...

— Enfin, Monsieur, pardonnez-moi, s'écrie Thérésine qui fond en larmes. Il y a que je vous ai volé... O.ii, que je vous ai volé depuis deux ans... et que je l'ai dit au curé et qu'il m'a ordonné de rendre ce que j'avais pris... et que voilà votre argent, oh ! jusqu'au dernier sou, je vous le jure !

Et la malheureuse retire de sa poche sa main pleine d'or et de menue monnaie qu'elle verse sur la table devant son maître.

— Comment ?... vous me voliez ! fait M. Grandcadet, plein d'étonnement et de colère.

— Hélas ! Monsieur, ne me perdez pas et ne le dites à personne, je vous en supplie !... Vous voyez bien que je n'étais pas troy malhonnête au fond, puisque je vous ai tout rendu.

— Soit... C'est bon, laissez-moi, répond le maître avec impatience.

Et resté seul, M. Grandcadet tombe dans une rêverie. N'allez pas vous imaginer, par exemple, qu'il songe maintenant à restituer, lui aussi, ses vingt-cinq mille francs de pot-de-vin ! Une fois pour toutes, il considère le bénéfice comme acquis et légitimement acquis. Non, devant l'action de cette pauvre fille à qui le prêtre a rappelé le catéchisme oublié, c'est une réflexion de sociologue, d'homme d'État qui vient à l'esprit de M. Grandcadet. Il rêve un moment. Puis il ramasse l'argent laissé par Thérésine, le fourre dans sa poche, et alors, — le croirait-on ? — lui, le fougueux libre-penseur, lui, qui a voté toutes les lois anticléricales, il murmure entre ses dents :

— On a beau dire. Il faut une religion... pour le peuple.

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

La *Semaine Religieuse* a fréquemment parlé de nos Sociétés de Secours Mutuels. Elle en a signalé les avantages, montré le bon esprit ; elle a applaudi à leurs progrès, à l'action grandissante de leur heureuse influence. Notre ville a lieu de se féliciter de la prospérité de sociétés comme l'Union St-Joseph, l'Union St-Pierre, la Société des Artisans, l'Union St-Vincent martyr, la Société des Commis-Marchands, Les Forestiers Catholiques et la C. M. B. A. L'esprit chrétien, en effet, n'a cessé de régner parmi les membres de ces Sociétés. En tête de leurs statuts sont inscrits l'amour de Dieu et le respect aux lois de l'Église. Toutes se font honneur d'avoir un chapelain, toutes, à leur réunion annuelle, tiennent à venir solennellement prier Dieu au pied de ses autels. On a vu plusieurs fois leurs membres se concerter pour accomplir ensemble un pèlerinage aux sanctuaires vénérés que possède notre cher pays.

Mais il existe, dans des contrées voisines, d'autres Sociétés qui, en diffèrent absolument, et qui semblent n'avoir aucun soin des intérêts spirituels de leurs adhérents. Ces sociétés ne s'occupent que des avantages matériels, ne parlent que de bien-être, et laissent dans l'ombre Celui qui seul dispense tous les bienfaits. Elles ont des rites, des cérémonies d'admission, mais ces rites et ces cérémonies ont un caractère étrange et rappellent les formules des loges maçonniques dont elles se rapprochent beaucoup trop intimement.

Il faut se défier de ces sociétés qui ne dévoilent qu'à demi leurs secrets desseins. Nous savons que des agents habiles cherchent dans les comtés canadiens avoisinant les États-Unis, à implanter ces associations si éloignées de l'esprit des nôtres. Avec un langage équivoque, ils font ressortir perfidement les avantages pécuniaires de ces nouvelles sociétés. Ils se gardent bien d'en révéler les tendances anti-catholiques. Il y a là un véritable danger et la *Semaine Religieuse* tient à appeler l'attention de nos populations ouvrières et de nos classes agricoles sur de semblables menées.

On ne saurait trop, en effet, se tenir en garde contre les tentatives de ces agents.

Mais à quels signes reconnaîtra-t-on ces dangereuses associations ? Il y en a un infaillible. C'est l'absence dans les règlements de tout recours à la Providence, c'est le silence gardé in-

tionnellement sur tout ce qui a trait à la foi, aux pratiques religieuses et au respect de l'Église.

Du reste, il est un moyen bien simple d'éviter toute chance d'erreurs en un sujet si grave. La personne dont on sollicitera l'adhésion n'a qu'à consulter le curé de sa paroisse, le prêtre en qui elle aura confiance, avant de donner sa réponse. Ceux-ci la renseigneront d'une manière précise et conforme à ses vrais intérêts.

L'APOSTOLAT EN 1892

Les *Missions Catholiques* donnent l'exposé suivant de l'apostolat pendant l'année 1892 :

Si nous franchissons les portes de l'Asie et si nous jetons un coup d'œil sur les ruines accumulées par le schisme, nous voyons à des preuves incontestables, que le réveil de ces peuples, autrefois privilégiés, s'affirmé devant les esprits les plus prévenus. Sans doute la marche de l'apostolat est laborieuse et lente ; mais ne savons nous pas combien la conversion d'un schismatique ou d'un hérétique est plus difficile que celle d'un païen ? Plaise à Dieu que la nouvelle du retour en masse des Nestoriens dans le vrai berceau soit confirmée ! Ce sera la gloire et la récompense du grand Pontife qui, au début de son règne, a jeté son premier regard d'amour vers cet Orient qui nous a donné la Crèche et le Calvaire.

Pénétrons plus avant, et nous trouverons dans l'Extrême-Orient, qui nous a déjà coûté tant de sang, comme un abrégé saisissant de l'histoire de l'Église, histoire toute entière remplie par des triomphes et des épreuves. Les triomphes, chacune des congrégations qui travaillent une portion de ce champ immense en a compté des consolants, et la Société des Missions Étrangères de Paris, qui possède les vicariats les plus nombreux, a eu la gloire d'enregistrer 38,100 baptêmes d'adultes, 422 conversions d'hérétiques, 182,376 baptêmes d'enfants païens. N'est-ce pas aussi un triomphe que cette tolérance de plus en plus large accordée à l'Église en Corée, dans les Indes et surtout dans le Japon ? Dans l'empire du Soleil-Levant, la hiérarchie sacrée est instituée, et trois évêques, sous la primatie d'un archevêque, forment les fortes assises d'une Église qui doit lutter contre les bonzes et les sectes rivales.

Les épreuves n'ont pas manqué non plus à ces glorieuses Églises. Épreuves au Tonkin, où, malgré le drapeau de la France et l'énergie déployée par les résidents, les pirates promènent le pillage et l'incendie, pendant que le parti hostile à l'influence française emploie tous les moyens pour multiplier les apostasies :

mensonges, calomnies, menaces, injustices, spoliations, assassinais ; épreuves dans la Cochinchine septentrionale, où, à l'occasion de la conversion de personnages appartenant à la famille royale, les exécutions de tout genre recommencent contre la religion « du Maître du Ciel » ; épreuves au Kiang-si chez Mgr Bray, Lazariste ; dans la Mongolie, confiée aux missionnaires belges. Là, deux milles chrétiens ont péri victimes de leur foi ; les autres errent fugitifs dans les montagnes désertes, et, bien loin de se plaindre de leurs malheurs, ne cessent de répéter : « Obéissons à l'ordre de Dieu ! » Enfin le prêtre indigène Liu fut saisi, abreuvé d'outrages, attaché nu à un arbre. On ne lui trancha la tête qu'après lui avoir ouvert le corps pour en extraire le cœur, qui fut mangé par les persécuteurs ; épreuves dans le Japon, où les tremblements de terre ont causé d'épouvantables ravages ; dans la Chine, dans les Indes, à Ceylan, où la famine et le choléra ont fait de nombreuses victimes. Enfin n'est-ce pas la plus grande des épreuves pour des Missions que de perdre leurs chefs vénérés ? C'est Mgr Laouënan, l'un des plus savants et des plus illustres évêques missionnaires, auteur d'un ouvrage précieux sur le *brahmanisme*, travail magistral et consciencieux dont l'Académie française sanctionnait la valeur, il y a sept ans, en le couronnant ; — c'est Mgr Puginier, dont le nom si glorieux, si populaire, rappelle tant de services rendus à la cause de l'Église et de la France ! — C'est Mgr Bonjean, des Oblats de Marie-Immaculée, dont le long épiscopat a été si fécond dans l'île de Ceylan ! — C'est Mgr Chinchon, des Frères Prêcheurs, vicaire apostolique d'Amoy et de Formose, dont la prodigieuse activité dota la Mission de tant d'établissements de charité et d'éducation ! — C'est Mgr Moccagatta, Français, vénérable doyen de l'épiscopat chinois ! — C'est Mgr Riccaz, des missionnaires d'Annecy, moissonné presque au début de son épiscopat !

* * *

En Afrique, l'éminent cardinal Lavigerie a mis le sceau à l'œuvre de la restauration de l'antique métropole de Carthage. Cet archidiocèse, on le sait, avait, dès l'année 1885, été divisé en trois archidiaconats : celui de Carthage, celui de Tunis et celui de Ruspe. A la date du 26 février dernier, le primat d'Afrique a obtenu de Rome la dignité épiscopale pour chacun de ses archidiaques, NN. SS. Tournier, Gazaniol et Polomini. L'ancienne église de St Cyprien est reconstruite selon les besoins du temps actuel.

En même temps, l'illustre prélat envoyait aux populations, jusque-là délaissées, des oasis sahariennes leur premier évêque dans la personne de Mgr Toulotte.

Mais, tandis qu'il complétait ainsi sa grande œuvre africaine, une terrible tempête se déchainait sur les Missions des lacs équatoriens, l'une des plus belles conceptions de son génie et de son cœur. La réussite dont Dieu avait récompensé le zèle des Pères

B'ancs surexcitait depuis longtemps la jalousie des ministres anglicans, leurs émules moins heureux dans l'entreprise de gagner à la civilisation chrétienne les peuples de l'Ouganda. Pour mettre un terme aux progrès du catholicisme, on n'a pas reculé devant les procédés les plus odieux ; finalement on a eu recours à la force ; la guerre civile a ensanglanté la capitale de Roubagga. Ecrasés dans une lutte inégale, les catholiques ont dû souscrire à des conditions calculées pour compromettre sérieusement l'avenir de la Mission. Mais, si violente qu'elle ait été la tempête, elle ne suffira pas pour abattre cette jeune et illustre Eglise cimentée avec le sang des martyrs.

Au moment où nous écrivons ces lignes, une autre Eglise africaine, le diocèse florissant de Port-Louis, un des fleurons de la mer des Indes, relève les ruines accumulées par le cyclone du mois d'avril. Quelques heures suffirent au typhon pour transformer en un amas de décombres la populeuse capitale de l'île Maurice, anéantissant les églises, les couvents, les écoles catholiques qu'avaient bâties la piété et la générosité de plusieurs générations.

En regard de ces désolantes nouvelles, un cri de joie a salué le retour à Vérone, du R. P. Ohrwalder et des Sœurs Chincarini et Venturini, restés dix ans prisonniers entre les mains des Mahdistes.

Si nous portons les yeux sur la côte occidentale d'Afrique, nous voyons les missionnaires du Dahomey subir le contre-coup des susceptibilités éveillées par les préparatifs de la guerre contre Behanzin. Heureusement les missionnaires, éclairés par l'expérience d'un passé encore récent, se sont tenus sur leurs gardes et ont de bonne heure dirigé les religieuses sur les localités hors des atteintes de Sa Majesté dahoméenne.

* * *

Son Eminence, le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, constatait dernièrement l'état florissant du catholicisme aux Etats-Unis. En 1790, il y avait 32,000 catholiques ; un siècle après, ils sont 10 millions. Un évêque secondé par trente prêtres, conduisait le troupeau fidèle ; aujourd'hui, 13 archevêques, 73 évêques, plus de 8,500 prêtres, 7,500 églises, 5,000 écoles ou institutions donnant l'instruction à plus de 800,000 enfants, l'Université de Washington couronnant tout le système d'éducation ; voilà les signes indéniables de la vitalité de l'Eglise.

Ne nous étonnons donc pas si le Pontife suprême considère l'Amérique comme un des plus précieux joyaux de l'Epouse de Jésus-Christ, et si, au moment de la célébration du IV^e centenaire de Christophe Colomb, il unit la voix du Vicaire de Jésus-Christ aux acclamations du monde, fait l'éloge de ce grand homme, de son entreprise et de l'importance des bienfaits qui en sont résultés. « Afin donc, s'écrie en finissant le Pape Léon XIII, de célébrer dignement les fêtes de Christophe Colomb, il convient

d'ajouter la sainteté de la religion à l'éclat des solennités civiles. Aussi, de même que, autrefois, à la première nouvelle de l'évènement, de publiques actions de grâces furent rendues, sous la présidence du Souverain-Pontife, au Dieu immortel et à la divine Providence, ainsi croyons-nous devoir faire encore pour la commémoration de cet heureux évènement. »

. * * .

Les temps viendront bientôt où les églises d'Australie auront suivi, si elles ne les dépassent, les Etats-Unis dans leurs magnifiques développements. Des files innombrables tressaillent à l'annonce de la Bonne Nouvelle, et des peuples, hier encore anthropophages, semblent oublier leur cruauté passée et appellent les missionnaires.

Ces missionnaires répondent à la voix de ces pauvres sauvages ; mais il est nécessaire que la générosité de nos bienfaiteurs soit à la hauteur du dévouement des apôtres. Qu'il ne soit pas dit que, pendant que tant d'argent est employé à des frivolités et à un luxe inutile, les enfants de Dieu, les riches de la terre, n'aient pas pu prélever cette pièce de monnaie qui aide à répandre partout la vraie civilisation et le règne de Jésus-Christ. Puissent les peuples qui vivent au soleil de l'Incarnation se faire à leur tour les bienfaiteurs de leurs frères moins privilégiés, imiter par leur générosité le Mexique, qui s'ébranle pour notre OEuvre à la voix de nos délégués, les Pères Terrien, Boutry et Devoux ! Le Souverain Pontife, en décorant des honneurs de la Prélature le premier d'entre eux, le P. Terrien, a voulu donner une sanction nouvelle à la Mission que nous leur avons confiée, et il a daigné montrer une fois de plus combien les OEuvres de l'apostolat sont chères et précieuses à son cœur.

LA NEIGE

O neige, douce et molle, et blanche,
O belle neige de Noël,
Qui remets des fleurs sur la branche
Et des essaims au fond du ciel.

Sois parmi nous la bienvenue !
Descends à flots, viens te poser
Sur la terre glacée et nue
Que réchauffera ton baiser...

Préserve du froid la semence,
D'où sortiront les moissons d'or,
Le gland où le chêne commence,
Et l'humble graine où la fleur dort.

Descends jusqu'aux sources profondes
Que l'Hiver sans toi fait tarir,
Afin qu'on voie encore leurs ondes
Dans l'herbe nouvelle courir.

Gonflés les racines de sève,
Pour que les hêtres, au printemps,
Versent, au poète qui rêve,
L'ombre de leurs rameaux flottants...

Ne restes pas dans la mansarde,
Où l'on a froid, où l'on a faim :
Laisse au soleil qui s'y hasarde
Fondre ton manteau d'argent fin.

Et lorsqu'au champ des morts tu tombes,
Suaire immense aux larges plis,
Ne gèle pas au fond des tombes,
— O neige ! — nos ensevelis !

FRANÇOIS FABIÉ.

LA COMMUNAUTE DU BON PASTEUR

Une communauté religieuse qui date sa fondation de 1641, doit ses premières règles au Vénérable Jean Eudes, s'est reconstituée à nouveau en 1829 sous l'infatigable action d'une femme remarquable entre toutes par son énergie et son cœur, sœur Marie de Ste-Euphrasie, réunissant toutes les maisons de Notre-Dame de la Charité sous le vocable du Bon Pasteur, et qui compte aujourd'hui 4500 religieuses, répandues dans 226 monastères, sur tous les points du globe, sous toutes les latitudes, partout réclamées avec instance, tant on apprécie la nature de leurs services, une telle communauté répond, il n'en faut pas douter, à un besoin impérieux et indéniable. C'est qu'en effet le but des Sœurs du Bon Pasteur est à la fois si noble et si miséricordieux qu'il n'en est pas de plus méritant.

« L'œuvre du Vénérable Eudes, dit l'historien des origines de Notre-Dame de Charité, n'était pas nouvelle dans l'Eglise. Jésus-Christ la commençait lui-même lorsqu'il déclarait être venu pour sauver ce qui était perdu, lorsqu'il dévoilait à la Samaritaine les hontes de sa vie, renvoyait pardonnée la femme adultère et admettait dans ses intimités la Madeleine convertie. »

Arracher au vice ses adoratrices les plus endurcies, relever des âmes coupables en leur faisant aimer les douceurs de la pénitence.

ce, réchauffer au contact de leur pureté angélique des cœurs empoisonnés, s'adonner à l'éducation réformatrice d'enfants dont les instincts, précoces pour le mal, ont déjà flétri l'innocence ; tel est le rôle des saintes femmes qui, sous le beau nom de Sœurs du Bon Pasteur, vont partout chercher les brebis égarées pour les ramener au bercail. Elles en ont encore un autre non moins grand : celui de l'éducation de l'enfance.

* * *

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude consacrée au Bon Pasteur de Montréal de retracer les origines de la communauté-mère. Qu'il nous suffise de dire qu'elle eut pour fondateur le Vénérable Jean Eudes ; en 1641, que la première maison, bien modeste fut ouverte à cette date à Caen (province de Normandie) avec trois sœurs seulement, qu'elle fut approuvée en 1666 par le Pape Alexandre VII et qu'aujourd'hui elle a pour maison-mère celle d'Angers (France) établie en 1829 par Mme Rose Virginie Pelletier, en religion sœur Marie de Ste-Euphrasie. Pendant 35 ans, celle-ci exerça les fonctions de supérieure et assura le développement de l'institution, confiante dans le secours de la Providence, au nom de laquelle elle semblait parler, quand elle disait aux jeunes et timides religieuses qui, partant pour une fondation nouvelle, lui demandaient sa bénédiction : « Je n'ai ni or, ni argent, mais ce que j'ai, je vous le donne : au nom du Bon Pasteur, levez-vous et marchez assurées que vous étendrez son empire. » Et les jeunes sœurs partaient sans crainte, certaines que Dieu ne les abandonnerait pas. En fait, aucune des maisons établies jusqu'ici n'a péréclité : témoignage éclatant de la protection divine. Ajoutons qu'en 1835, le 16 mars, le pape Grégoire XVI érigeait, sur la demande de sœur Marie de Ste-Euphrasie, la maison d'Angers en monastère général. C'est à partir de ce moment que la communauté prend une extension rapide en France et, quelques années plus tard, commence cette pérégrination apostolique dont on peut aujourd'hui contempler avec admiration le succès consolant.

Montréal fut la 12^{me} fondation à l'étranger des sœurs du Bon Pasteur et la seconde ville de l'Amérique où elles s'établirent. Louisville aux Etats-Unis l'avait précédée de quelques mois. Cette fondation, pour notre ville, est du 25 mai 1844 quoique les sœurs ne parvinssent à Montréal que le 11 juin suivant. Elles

étaient au nombre de quatre, envoyées directement d'Angers. Nous tenons à conserver leurs noms. Mme Marie-Tisson en religion sœur Marie de Ste-Céleste, supérieure, Mme Elisa Chaffaux, en religion sœur Marie de St-Gabriel, Mme Alice Ward, en religion sœur Marie de St-Ignace et Mme Andrews, sœur Marie de St-Barthélemi.

Installées, tout d'abord, dans une maison qu'un généreux prêtre de St-Sulpice, M. J. Arraud, natif du diocèse de Bordeaux (France) leur avait fait construire rue Brock, dans le faubourg de Québec, elles y passèrent 3 ans, et au mois de juillet 1847 elles prirent possession du couvent qu'elles occupent actuellement rue Sherbrooke dans le terrain compris entre les rues St-Dominique, Fortier et Cadieux. Une partie de ce terrain leur avait été donnée par Mme Marie Fortier épouse de l'honorable D. B. Viger.

Mgr Ignace Bourget qui s'intéressait d'une manière spéciale à cette œuvre dont il comprenait si bien la grandeur, avait voulu assister solennellement à la pose de la première pierre de ce monastère, en août 1846, et il en bénissait les bâtiments le 20 octobre 1847.

Sa bénédiction a porté bonheur au Bon Pasteur de Montréal.

(A suivre).

ECHOS DU JUBILE EPISCOPAL DE LEON XIII

Pour mieux faire saisir la vénération dont le Souverain Pontife est l'objet de la part des nations civilisées, nous tenons à rapporter quelques-uns des nombreux témoignages des souverains et des gouvernements étrangers.

La France a envoyé de riches présents sortis des manufactures de Sèvres et des Gobelins et qui ont été remis par l'ambassadeur accrédité près du Saint-Père.

L'Empereur d'Allemagne s'est fait représenter par le général Von Loë, un fervent catholique, chargé d'offrir à Léon XIII les félicitations de Guillaume II.

Le Sultan a envoyé une magnifique tabatière enrichie de diamants et de pierres précieuses. En outre Sa Hautesse a donné l'ordre d'offrir au Saint-Père l'inscription funéraire de saint Abertius, découverte en 1882, dans l'Asie Mineure. C'est un monument des premiers siècles de l'ère chrétienne, qui constitue un témoignage irréfutable en faveur de la primauté du pape.

Le Sultan a spécialement chargé Mgr Azarian, patriarche de Cilice, de remettre au Souverain Pontife ce présent d'un prix inestimable et vainement sollicité jusqu'ici de la part de plusieurs gouvernements étrangers pour leurs musées nationaux.

La Reine Victoria a adressé à Léon XIII un télégramme de félicitations et de vœux à l'occasion du Jubilé.

Pour la première fois l'empereur de Russie, à l'occasion du jubilé, a autorisé par un ukase l'épiscopat catholique de ses Etats à faire signer des adresses de dévouement au Souverain Pontife et à se cotiser pour offrir au pape un présent digne de lui. Profondément touché de cet acte de délicatesse, Léon XIII a adressé au tzar une lettre de remerciement. L'empereur de Russie est schismatique. On doit souhaiter que Dieu lui inspire de revenir vers Rome, pour entrer dans l'unité chrétienne et y pousser ses peuples.

Comme en 1887, la papauté voit donc devant elle un parterre de rois et de peuples ; quelle institution a jamais eu cette gloire !

A propos de ce jubilé nous relevons dans une *Semaine Religieuse* de France les réflexions suivantes, qui nous semblent devoir être rapportées ici :

Dans le cours de ce XIXe siècle, qui approche de sa fin, Dieu a donné à l'Eglise catholique quatre grands papes, dont les pontificats ont été providentiellement d'une durée et d'une grandeur exceptionnelles : Pie VII et Grégoire XVI, Pie IX et Léon XIII. Pie VII, de 1800 à 1823 ; Grégoire XVI, de 1831 à 1846 ; Pie IX, de 1847 à 1878, et Léon XIII, qui règne depuis quinze ans avec un prestige incontesté, avec une douceur et une fermeté sans égale. Tous les quatre ont pu célébrer leur jubilé sacerdotal et les deux derniers leur jubilé épiscopal. Tous les quatre ont atteint les limites de l'extrême vieillesse : Pie VII a vécu plus de quatre-vingt-un ans ; Grégoire XVI a atteint l'âge avancé de quatre-vingt-deux ans ; Pie IX a succombé dans la quatre-vingt-sixième année de son âge ; et maintenant Léon XIII, qui est entré le 2 mars courant dans sa quatre-vingt-quatrième année, montre une vigueur qui nous promet encore plusieurs années de vie et d'apostolat, et qui se manifeste aujourd'hui avec plus d'éclat que jamais dans la cinquantième année de son glorieux et fécond épiscopat.

Sous la direction énergique et prudente de ces quatre grands papes, l'expansion de l'Eglise catholique par l'apostolat des missions étrangères a pris d'énormes proportions dans l'ancien et le nouveau monde. Jamais peut-être, pas même aux plus belles époques de son histoire, l'Eglise romaine, la mère de toutes les églises, n'a enfanté un plus grand nombre de généreux missionnaires : leurs paroles, comme celles des premiers apôtres de Jésus-Christ, a retenti jusqu'aux extrémités de l'univers, produisant partout des fruits abondants de salut et de sanctification. Jamais, en aucun temps, le Saint-Siège n'a créé un plus grand nombre de diocèses nouveaux et de provinces ecclésiastiques. Des centaines d'évêchés ont été organisés dans l'Amérique du Nord, dans les Indes, en Afrique, en Chine et en Australie.

CHRONIQUE

* * * Demain soir, premier dimanche du mois, il y aura réception à l'archevêché.

* * * Par Monseigneur l'archevêque de Montréal, à la cathédrale, vendredi le 24 février, ont été ordonnés :

Tonsure : Arthur Désautels.

Sous Diaconat : Placide Desrosiers, Hormisdas Ferron, S. J., et frère Angèle Maria, de l'ordre des Mineurs.

Diaconat : Alexandre Perron.

Par Monseigneur l'archevêque de Montréal, à l'académie St-Denis, samedi le 25 février, ont été ordonnés :

Diaconat : Placide Desrosiers et Hormisdas Ferron, S. J.

Prétrise : Alexandre Perron.

* * * Mardi dernier Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal célébrait le 66^{me} anniversaire de sa naissance. Elle a officié à l'Hôtel-Dieu. Le même jour, Sr St Joseph, née Emélie Désautels célébrait également à l'Hôtel-Dieu le 50^{me} anniversaire de sa profession religieuse. Il y a quelques années déjà une de ses sœurs, quoique moins âgée qu'elle, avait le bonheur de fêter un semblable anniversaire. Le sermon a été donné par M. l'abbé Colin, supérieur de St-Sulpice.

* * * Jeudi prochain, le 9, aura lieu, dans la cathédrale de St-Hyacinthe, la consécration épiscopale de Mgr Decelles, évêque titulaire de Druzipara et coadjuteur de Monseigneur l'évêque de St-Hyacinthe. Messieurs les membres du clergé sont priés d'apporter leur surplis.

* * * C'est avec un profond regret que nous apprenons la mort de la Révérende Mère St-Félix (née Hélène O'Reilly), religieuse de la Miséricorde de Jésus de l'Hôpital-Général de Québec.

La mère Félix appartenait à l'une de ces familles venues d'Irlande, auxquelles le regretté Mgr Cazeau portait un si touchant intérêt et qu'il avait prise sous sa paternelle protection.

La pieuse défunte avait un très beau talent littéraire. Elle était l'auteur de l'excellent ouvrage intitulé : *Mgr St-Valier et l'Hôpital Général de Québec*.

Formée à l'école du monastère, et aux traditions de l'Hôpital-Général, elle s'appliquait à la pratique de l'humilité, et sa mort consolante, comme l'est celle des élus de Dieu, nous rappelle les belles pages qu'elle écrivait elle-même sur la vie cachée, dans le livre que nous venons de citer.

* * * La République sud-américaine de l'Uruguay ne possède qu'un seul évêché. L'Uruguay, qui compte environ 800,000 habi-

tants, avait rompu depuis de longues années ses relations avec le Saint-Siège ; elle vient d'envoyer une mission à Rome en vue de renouer les anciens rapports.

* * Pour répondre à l'appel de Léon XIII dans sa dernière Encyclique, il vient de se constituer à Paris, un comité anti-maçonnique, qui aura pour but de centraliser et de coordonner tous les efforts partiels tentés contre la maçonnerie et d'organiser la lutte.

Le comité se propose d'employer pour cela trois moyens : la prière, la presse et la propagande. — La prière, il la réclame de toutes les communautés religieuses et de tous les catholiques. — Il aura pour organe la *Franc-Maçonnerie démasquée*, revue fondée par Mgr Fava, évêque de Grenoble.

* * M. le comte de Mun a eu l'insigne honneur d'être reçu par le Souverain Pontife en une audience particulière qui n'a pas duré moins de trois quarts d'heure.

* * Le nouveau cardinal-archevêque de Westminster se propose de fonder à Londres une académie de l'art chrétien et il organisera incessamment une Exposition qui se composera des reliques d'art de l'aube du christianisme : sculptures, ivoires, sarcophages, tombes, inscriptions de monuments, fresques, enluminures, reliures, empruntés aux monastères, couvents, églises et collections particulières de tous les pays catholiques romains. Cette Exposition aura lieu pendant l'été de 1895, sur l'emplacement réservé à la future cathédrale de Westminster. On peut donc s'attendre à voir Londres jouir bientôt d'un petit musée artistique catholique, augmenté d'un petit salon de peinture catholique aussi. Et certainement ce sera là une bonne réponse aux ennemis du catholicisme en Angleterre.

Quel art, quel chef-d'œuvre la Réforme a-t-elle légué au pays ? Aucun ; elle s'est installée dans les monuments de l'Eglise catholique, et c'est tout. Que le catholicisme renaissance en Angleterre, et avant longtemps il y fera refleurir aussi les merveilles d'autrefois.

* * Dans son testament, Madame la duchesse de Madrid a demandé qu'on ne couvrit pas son cercueil de fleurs, et que cette dépense inutile fût convertie en prières pour le repos de son âme.

AUX PRIERES

Sr Marie-Rose, (Louise Racicot), des Srs grises.

Dame veuve Rivard, Montréal.

Delle Clara Delisle, »

LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

— DU —

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 13 Décembre 1890.

Je, soussignée, certifie que le *Siróp de Térébenthine* du Dr Laviolette, dont je fais usage depuis quelque temps, est le seul remède qui m'ait donné un soulagement notable dans la maladie de l'Asthme dont je suis atteinte depuis plusieurs années, et qui a pris un caractère tellement grave, que j'ai dû être dispensée de tout emploi quelconque. J'ai suivi le traitement d'un grand nombre de médecins à l'étranger, mais sans aucun résultat; et je constate, par le présent, que l'amélioration progressive qui s'opère tous les jours chez moi par l'usage de ce *Siróp*, me donne entière confiance dans une guérison certaine.

Sr OCTAVIEN.

Sœur de Charité de la Providence, coin des rues Fullam et Ste-Catherine.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Je me fais un devoir de certifier que, souffrant depuis près de 22 ans d'une bronchite chronique, l'usage du *Siróp de Térébenthine* du Dr Laviolette m'a beaucoup soulagée. La toux a diminué et le sommeil est revenu graduellement.

Sr THOMAS CORSINI.

Sœur de la Charité de la Providence.

Guérison d'une Bronchite grave.

Souffrant depuis longtemps d'une toux opiniâtre qui me laissait peu de repos, on me conseilla d'essayer le *Siróp de Térébenthine* du Dr Laviolette. Après l'usage de quelques bouteilles la toux a complètement disparu.

PHILOMÈNE ROGER, Tertiaire

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Montréal, 19 janvier 1891.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Mon cher Monsieur. — Je me fais un devoir de témoigner de l'excellence de votre *Siróp de Térébenthine*. Je m'en suis servi pour le traitement d'une laryngite aiguë dont je souffrais depuis plus de neuf ans. Une seule bouteille m'a complètement guéri. Veuillez agréer mes remerciements.

Votre tout dévoué,

C. A. M. PARADIS, Ptre, O. M. I.

Montréal, 12 janvier 1891.

Je, soussigné, certifie que ma femme toussait depuis six ans, et mon enfant, âgé de quatre ans, depuis sa naissance. Tous deux ont été parfaitement guéris par l'usage de deux flacons du *Siróp de Térébenthine* du Dr Laviolette.

Adolphe LEMAY.

863, Rue St-Denis, Côte St Louis.

Conducteur boulanger chez Stuart & Herbert, 1010, rue Rivard.

Montréal, Decembre 1890.

J'ai déjà eu occasion de me servir de diverses préparations à la térébenthine et je m'en suis toujours bien trouvée dans les affections des bronches et de la gorge. J'ai dernièrement administré à plusieurs enfants du *Siróp de Térébenthine* du Dr Laviolette, et en ai obtenu des effets prompts et remarquables, surtout dans les cas de Toux Croupale.

Madame Recorder B. A. T de MONTIGNY.

EN VENTE PARTOUT.

PELISSIER & McCRUDDEN INGENIEURS-MECANICIENS

193 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

(Bâtisse de l'Orphelinat St-François-Xavier)

TOUTES SORTES D'OUVRAGES EN FER, CUIVRE, Etc.

Grues a Vapeur, Engins de toutes sortes, Supports, Poulies, Etc.

Poseurs et Constructeurs d'Appareils de Buanderie,

MOULINS A CAFES, Etc., Etc.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES ET ELECTRIQUES DE TOUTES DIMENSIONS.

D'après un nouveau système de sûreté.

SPÉCIALITÉ : Ouvrages pour Couvents, Collèges et Eglises.

N. B.—Les ordres sont exécutés avec soin et promptitude et à des prix modérés.

COX & AMOS

ARCHITECTES ET INGENIEURS CIVILS

(SPÉCIALITÉ ARCHITECTURE RELIGIEUSE)

A. ARTHUR COX, A. R. I. B. A.

L. A. AMOS, C. E.

17 COTE DE LA PLACE D'ARMES

TELEPHONE BELL 2758.

MONTREAL.

— LA —

ADAMS LAUNDRY MACHINERY Co.

DE TROY, N. Y.

FOURNIT TOUS LES APPAREILS DE BLANCHISSERIE

Et établit toutes Buanderies pour Hotels, Maisons
particulières et Etablissements publics.

MILLER FRERES & TOMS

Seuls Agents pour le Canada

128 RUE KING

MONTREAL

Bureaux à Toronto

74 RUE YORK.

H. D. SIMMONS, Agt.

Fabricants de la célèbre fournaise à eau chaude "Dixième"
Chèvres et Grues à vapeur, Engins à vapeur, etc., etc., etc.



CASTLE & FILS
 VITREAUX D'EGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAÏQUE
 PERSONNAGES ET TABLEAUX

CLOCHES D'EGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU
 EGLISE, STR. THÉRÈSE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDITI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINHAULT, CURÉ, ST. JOHNSBUKY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

20, rue Université, Montréal.

La **BANQUE du PEUPLE**

A MAINTENANT OUVERT

SA SUCCURSALE

Rue Notre-Dame Ouest,

Coin de la rue Aqueduc.

On y reçoit en dépôt toutes les économies depuis une piastre en montant, et la BANQUE paie quatre pour cent sur ces dépôts.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS
 ARCHITECTURE — PEINTURE

DOMICILE et ATELIER : 62 BERRI - MONTREAL

MAGASIN de TAPIS de MERRILL
 1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
 No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

CHARLES . BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

HARMONIUM

neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin à presser le beurre, valant \$10.50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

STANDARD

LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1828,
 DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantielles, \$100,000,000. | Fonds investi, \$22,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

MAISON FONDÉE EN 1843
OWEN MCGARVEY & FILS
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
MEUBLES DE TOUTES SORTES
1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

Toujours en mains : Meubles de salon, de chambre à coucher, bibliothèque, etc. Nous faisons une spécialité de MEUBLES D'ÉGLISE, tels que prie-dieu, etc., etc.

H. A. PEARSON & CIE
MARCHANDS - TAILLEURS
22 CARRE CHABOLLEZ — MONTREAL

LAPORTE, MARTIN & CIE

Importateurs de Vins, Liqueurs, etc.

Nous offrons aux Messieurs du Clergé, à des prix spéciaux :

VIN DE MESSE qualité supérieure
HUILE D'OLIVE

De Table et pour Sanctuaire, qualité supérieure

2548 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :
BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 878 B.
107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail.
Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.

HENRY & N. E. HAMILTON
CARRÉ VICTORIA
GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES

Importations de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Spécialités pour Communautés Religieuses.

CLEVELAND FIRE BRICK CO.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE \$50,000

Divisé en 500 actions de \$100 entièrement libérées
Constituée et incorporée par une charte de
l'Etat du Tennessee du 17 décembre 1889,
Siège social Cleveland. (Tenn.)

EMISSION DE 250 OBLIGATIONS DE \$100 CHACUNE

Remboursables au pair en 25 années par tirages annuels, à partir du 15 décembre 1893. Intérêt Annuel \$7, payable par moitié les 1er juillet et 1er janvier de chaque année.

Les coupons seront payables : à NEW-YORK, à MONTRÉAL et à PARIS. Le remboursement des titres amortis se fera dans les mêmes villes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs : J. W. MACQUILLAN, propriétaire et docteur médecin,
Président du Conseil d'Administration.
C. J. C. NOEL, propriétaire, Directeur et Trésorier.
ARMAND NOEL, Directeur des Travaux.

PRIX D'EMISSION : \$100

Payable comme suit :

En souscrivant.....	\$ 35
A la répartition.....	25
Un mois après.....	25
Deux mois après.....	25

Total \$100

Le placement ressort à 7 p. c. l'an

ON SOUSCRIT DES A PRESENT ET PAR CORRESPONDANCE

Chez MM. de CHATELARD & Cie., Banquiers, a New-York,
5 Broadway, et a Montreal, (Canada) 103 rue St-Francois-Xavier.

Nous pouvons donc dire que les obligations que nous offrons aujourd'hui constituent une valeur de premier ordre dans toute l'acceptation du mot. Elles sont garanties par une première hypothèque sur toutes les propriétés immobilières et mobilières de CLEVELAND FIRE BRICK CO., et de THE CLEVELAND ELECTRIC LIGHT CO., consistant en terrains, usines, machines à vapeur et autres, fours, maisons d'ouvriers et des directeurs, le tout situés en la ville de Cleveland. Ces deux compagnies ont garanti le remboursement conjointement et solidairement entre elles deux, du montant du capital, intérêts et accessoires dans vingt-cinq années au plus tard. Les redevances et allocations dues par la municipalité de Cleveland et par les particuliers de la même ville, s'élevant actuellement à \$7,200 par an, sont aussi données comme garanties.

CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclésiastiques.

CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.

PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.

CASQUES, Etc., Etc., Etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.

CATARHIE NASAL

CORYZA (Rhume de nez)
Vean) OZÈNE PUNAISIE

Panateur du Nez) etc.

— CIGUERIS PAR LE —

Baume Catarrhal

DR NEX

Le grand remède français

Témoignage du Rev. F. J. E. Poirier

Montréal, 14 avril 1891.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien

Monsieur,

"Je me fais un devoir de reconnaître les vertus curatives de votre excellent BAUME CATARRHAL du Dr NEX. Je souffrais depuis plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL, pour la saison duquel j'avais employé sans succès un Baume nasal très célèbre en pareil cas. Sur votre recommandation, j'essayai le BAUME CATARRHAL du Dr NEX. Il n'y a que quelques jours que j'en fais usage et la maladie me paraît déjà en pleine voie de guérison."

Votre bien dévoué etc.

J. M. POIRIER.

En vente partout à 50 cts et 31.00

Paris, par la poste, sur réception du prix.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

CHOLERA

Prévenir cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite

ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEX

La Diarrhée quoique n'étant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, souvent des conséquences fâcheuses, est évitée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEX arrêtent à son début ce mal si redoutable.

M. A. Casavant, Pharmacien, sur East Street, qui suit.

M. L. ROBITAILLE,

Monsieur et Cher Confrère,

"Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEX, que vous avez, parait-il, en vue de faire connaître au public canadien. Voici, fins de dix ans, que je suis dans la Pharmacie de Montréal, à l'aux États-Unis, et j'ai des dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparatif qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEX. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le Choléra et la Diarrhée." Ben à vous,

A. D. CASAVANT, Pharmacien

Ball River, Mass 3 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.